



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 22 novembre 2019

Le département des Bouches-du-Rhône est placé en vigilance ORANGE « pluies-inondations, orages et crues »

Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, appelle à la plus grande prudence.

Le département des Bouches-du-Rhône est placé en alerte ORANGE « pluies-inondations et orages » ce vendredi 22 novembre 2019. Cet épisode pluvio-orageux comporte un risque important de phénomènes violents.

C'est pourquoi, le préfet appelle à la prudence et demande une attention particulière aux usagers de la route.

Par ailleurs, la vigilance est requise pour toutes activités à l'extérieur ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau. L'Huveaune est placé en vigilance crue, niveau ORANGE et les bassins de l'Arc et Rhône aval en JAUNE.

Situation météorologique :

Sur l'Est du département, des averses parfois fortes se produisent dès la seconde partie de nuit de vendredi à samedi. Sur l'Ouest, c'est en matinée puis à la mi-journée de samedi que les pluies s'intensifient, devenant parfois orageuses. Ce phénomène est plus intense en bordure côtière (grêle, phénomènes tourbillonnaires et fortes rafales de vent pouvant dépasser 100 km/h).

Jusqu'à samedi soir, les pluies perdurent puis faiblissent dans la nuit de samedi à dimanche.



Devant les risques associés à cette alerte, Pierre Dartout rappelle les comportements à adopter :

- Rester informé et à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels ;
- Ne pas prendre la voiture et reporter les déplacements ;
- Se soucier des personnes proches et vulnérables (personnes âgées, à mobilité réduite...) ;
- S'éloigner des cours d'eau et ne pas stationner sur les berges ou les ponts ;
- Ne pas sortir. S'abriter dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre ;
- Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur ;
- Ne pas s'engager ni en voiture ni à pied sur une route inondée ;
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école (ils y sont en sécurité) ;
- Noter les numéros utiles : le 112 ou le 18 pour les pompiers, le 15 pour le SAMU et le 17 pour la police ou la gendarmerie.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)